

Madame, Monsieur,

La publicité est omniprésente dans notre société ; de la télévision aux abris-voyageurs, des bâchages géants sur les monuments historiques aux changements d'appellation, au profit de nom de marques, des lieux culturels et sportifs, de nos boîtes aux lettres aux trottoirs de plus en plus souvent recouverts au pochoir, nous subissons des centaines de messages non désirés par jour.

Or la publicité suscite de la part de nos concitoyens des réactions de plus en plus hostiles. Les derniers sondages TNS-Sofres / Australie montrent que 85 % des sondés trouvent qu'il y a « trop de publicités » et 79 % la trouvent « envahissante »*.

En Île-de-France, l'affichage publicitaire est particulièrement présent, en partie à cause des surfaces extrêmement importantes qui se trouvent dans le réseau du métro parisien et des gares SNCF.

C'est la raison pour laquelle, nous souhaiterions connaître vos positions et vos propositions sur les points relevant de la compétence de la région Île-de-France, par le biais du questionnaire ci-dessous :

1- Quelle est votre position vis-à-vis de **la place de la publicité dans les transports en commun** en Île-de-France : métro, bus, gares... ?

2- Quelles sont **vos propositions pour lutter contre les impacts négatifs de la publicité dans les transports en commun** (consommation énergétique, agression visuelle, messages sexistes, violents ou faisant la promotion de produits polluants ou néfastes pour la santé...)?

3- Pensez-vous limiter, voire interdire, **l'installation d'écrans à cristaux liquides**, hauts de 2 mètres, et diffusant en continu de la publicité animée dans le métro et les gares franciliennes, lesquels écrans consomment autant que sept personnes ?

4- Comptez-vous, par le biais du **contrat STIF-RATP**, renouvelé en 2018, établir un bonus-malus en fonction du nombre de publicités dans les transports, pour inciter la RATP à diminuer la pression publicitaire sur les usagers du métro et du RER ?

5- Approuvez-vous l'installation de panneaux d'affichage publicitaire **sur les murs des lycées de votre région** ? Que comptez-vous faire pour rendre l'interdiction effective ? De manière générale, que pensez-vous du financement de services publics par la publicité (transports, écoles...)?

6 - Approuvez-vous **l'attribution de nom de marques à des lieux** de service public, culturels ou sportifs ? Pensez-vous retirer les subventions de la Région pour les lieux qui pratiquent cette attribution de nom de marques ?

Nous rendrons publiques vos réponses qui ne manqueront pas d'interpeller nos adhérents, sympathisants et les électeurs franciliens. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Résistance à l'Aggression Publicitaire

* Publicité et société, TNS Sofres / Australie, 2013 :

<http://www.tns-sofres.com/sites/default/files/2013.10.17-pub.pdf>